

Cyber Crucible est-il conforme à la loi ghanéenne sur la protection des données (Data Protection Act) ?

Réponse courte : Oui, et le Ghana constitue un cas comparativement simple. Le Ghana se distingue parmi les juridictions africaines par le fait qu'il **n'impose pas** d'exigences supplémentaires en matière de transfert transfrontalier au-delà de ses obligations générales de protection des données — les contrôles standards s'appliquent donc sans régime de transfert spécifique.

Ce que la loi exige

Le Ghana dispose d'un cadre de protection des données établi, doté d'une autorité de contrôle. L'analyse des juridictions africaines identifie systématiquement le Ghana comme l'exception : contrairement à la plupart de ses voisins, il n'ajoute pas de conditions supplémentaires spécifiquement au partage transfrontalier de données.

Cela ne signifie pas que le transfert n'est pas réglementé — les obligations générales relatives au traitement licite, à la sécurité et aux droits des personnes concernées s'appliquent toujours. Cela signifie qu'il n'existe pas d'approbation distincte ou d'obstacle d'adéquation à franchir.

Ce qui s'applique spécifiquement ici

Avec la question du transfert simplifiée, l'évaluation se réduit aux questions habituelles :

- **Que collecte-t-on ?** Uniquement la télémétrie système et de sécurité. Aucune clé, identifiant, jeton ou contenu.
- **Comment est-ce sécurisé ?** TLS 1.3 en transit, chiffrement des charges utiles JWE par agent, chiffrement au repos, contrôle d'accès basé sur les rôles.
- **Qui est responsable ?** Cyber Crucible agit en tant que sous-traitant dans le cadre d'un accord de traitement des données (DPA) écrit, selon vos instructions documentées.

La souveraineté reste néanmoins à considérer

Même en l'absence de restriction de transfert, un déploiement dans le pays ou en environnement isolé (air-gapped) reste disponible — et les organisations desservant des clients régionaux le préfèrent souvent, car les juridictions voisines sont considérablement plus strictes.

“ Statut au moment de la rédaction — à confirmer auprès d'un conseil juridique local.

Revision #1

Created 2026-07-24 07:10:38 UTC by Dennis Underwood

Updated 2026-07-24 07:10:39 UTC by Dennis Underwood